



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du vendredi 21 mars 2008

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 21/03/2008

D - 20080164

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 21 mars Deux mil huit, à dix heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. ACCOCEBERRY . MME AJON . M. BERTHOU . MME BOURRAGUE . M. BOUSQUET . MME BREZILLON . M. BRON . MME BROMBERG . M. BRUGERE . M. CAZABONNE . MME CAZALET . M. CAZENAVE . MME CAZES REGIMBEAU . MME COLLET . MME CUNY . M. DAVID . M. Y.DAVID . MME DELATTRE . M. DELAUX . MME DESAIGUES . MME DESSERTINE . MME DIEZ . MME DUBOURG LAVROFF . M. DUCASSOU . M. DUCHENE . M. DUPOUY . MME FAYET . M. GAUTE . M. GAUZERE . M. GUYOMARC'H . M. HURMIC . MME JARTY . MME LABORDE . MME LAURENT . MME LIRE . M. LOTHAIRE . M. MARTIN . M. MAURIN . M. MOGA . MME MOLLAT . MME NOEL . M. PALAU . M. PAPADATO . MME PARCELIER . M. PEREZ . MME PIAZZA . MME PLANTIER . M. REIFFERS . M. RESPAUD . M. ROBERT . M. ROUVEYRE . MME SAINT ORICE . MME SAILOUD . MME SIARRI . M. SIBE . M. SOLARI . MME TORRES . MME TOUTON . MME VICTOR RETALI . MME WALRYCK .

Excusés :

***Commission d'Appel d'Offres. Election de ses membres.
Décision.***

Monsieur le Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

L'article L 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que la composition de la commission d'appel d'offres doit respecter le principe de la représentation proportionnelle.

L'article 22 du Code des Marchés Publics stipule que pour "les communes de 3500 habitants et plus, celle-ci est représentée par le Maire ou son représentant, Président, et cinq membres du Conseil Municipal élus par le Conseil à la représentation proportionnelle au plus fort reste".

En application des dispositions réglementaires en vigueur, il convient en conséquence de procéder à l'élection des membres titulaires et suppléants de la nouvelle commission pour la durée du présent mandat.

Je vous prie d'en délibérer.

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. DUCHENE	M. GUYOMARC'H
M. CAZENAVE	Mme TOUTON
Mme. LAURENT	Mme SAILOUD
Melle JARTY	M. BOUSQUET
M. ROUYEYRE	M. PAPADATO

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 21 mars 2008

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Alain JUPPE

